

ADHESION SAISON 2015-2016

SYMPATHISANT DU STADE TOULOUSAIN RUGBY HANDISPORT

SYMPATHISANT DU STADE TOULOUSAIN RUGBY HANDISPORT (STRH)

Les membres sympathisants participent de façon ponctuelle ou régulière aux activités de l'association, contribuent bénévolement à l'organisation ou au déroulement des différents projets et manifestations. De manière plus générale, ils cotisent auprès du Stade Toulousain Rugby Handisport et participent alors au développement des différents projets de l'association. Le statut de sympathisant n'ouvre pas de droit au vote en assemblée générale¹.

INFORMATIONS GENERALES

Nom		Date de naissance	
Prénom			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		e-mail	
Handicap	OUI	NON	
Profession			
Entreprise/Université/autre			
Sport(s) pratiqué(s)			
Taille	XS S M L XL XXL		

Cotisation sympathisant STRH	<input type="checkbox"/> 5€
Sympathisant Impulsion 31	<input type="checkbox"/> Gratuit
<p>Je soussigné(e), (prénom/nom) représentant légal du sympathisant Impulsion 31 (prénom/nom), l'autorise à prendre part aux interventions de rugby fauteuil du STRH au sein de son établissement. (date et signature en fin de document)</p>	

NB : Les sympathisants de l'association ont la possibilité de renforcer leur engagement auprès de l'association en effectuant un don (par chèque à l'ordre du STRH). Ce don peut ouvrir droit à une déduction fiscale à demander auprès du bureau : asso@stadetoulousainhandisport.com.

REGLEMENT

Par chèque à l'ordre du STRH :

Maison des Associations – 3 Place Guy Hersant

Service de la Vie Associative – Stade Toulousain Handisport boîte 104

BP 74 184 – 31031 Toulouse Cedex 4

Date et signature de l'adhérent ou de son représentant légal

¹ Seul le statut de membre actif ou usager du STRH (CA, bureau, joueurs, etc.) ouvre le droit de vote en assemblée générale. La demande d'adhésion en tant que membre du STRH est à formuler auprès du Stade Toulousain Rugby Handisport par mail : asso@stadetoulousainhandisport.com